

# « Nous avons l'ambition de faire revenir la nature en ville »

**Le Gosier.** La Ville, reconnue « Territoires engagés pour la nature », a établi un programme d'actions en faveur de la biodiversité. Le point avec Rebecca Belleval, 7<sup>e</sup> adjointe au maire, référente sur ce dossier.

Texte Claire Jacques – Photo Lou Denim

## La Ville de Gosier est partie prenante du programme « Territoires engagés pour la nature », en quoi consiste ce dispositif ?

Sur l'ensemble de la planète, nous observons une réduction de la diversité biologique (espèces en voie d'extinction voire disparition). En Guadeloupe, aussi, nous sommes confrontés à cette érosion. Le programme « Territoires engagés pour la nature » est un outil national (voir encadré) qui vise à faire émerger et valoriser, au sein des collectivités, des plans d'actions en faveur de la biodiversité.

## Pourquoi avoir adhéré à ce programme ?

« Territoires engagés pour la nature » valide une volonté politique. Notre équipe municipale avait déjà dans le viseur ces enjeux environnementaux. Sur Le Gosier, nous avons du potentiel qui n'était pas forcément mis en valeur. L'adhésion à ce programme nous permet donc de valoriser et de protéger ce potentiel, mais aussi de continuer à sensibiliser la population, les associations et les entreprises du territoire.

## À ce titre, quelles sont les actions engagées par la Ville ?

Notre programme s'articule autour de quatre actions majeures, dont la première, en cours actuellement, est l'élaboration d'un plan de développement durable qui va accompagner la transition écologique de la Ville. Nous y voyons l'opportunité de faire revenir la nature en ville. Le Gosier est devenu très urbanisé et a besoin d'espaces de verdure pour permettre à sa population de respirer et d'apprécier son cadre de vie.

La seconde action consiste en l'établissement d'un atlas de la biodiversité communale. Il répertoriera les espèces animales et végétales présentes sur notre territoire de façon à mieux les protéger. Nous portons une attention particulière au pélican, aux espèces d'arbres fruitiers ou à notre barrière de corail. Cet inventaire, en cours de

réalisation, nous permettra aussi de disposer d'un outil efficace pour mettre à jour l'évaluation environnementale de nos documents d'urbanisme, par exemple.

Les troisième et quatrième axes sont liés. Nous avons identifié 6 sites, naturels ou aménagés, qui accueillent du public, pour lesquels nous voulons instaurer des programmes de gestion puis proposer des travaux pertinents. Il s'agit d'améliorer l'accueil du public sur ces sites avec une offre pédagogique et touristique cohérente sur le territoire en les reliant entre eux.

## Quels sont ces six sites ?

Trois se situent dans l'intérieur des terres : la Ravine de Chemin Pavé située à Grande Ravine, la source de Poucet à l'entrée de la ville et Mare à Bwè, à Cocoyer. Trois sont sur le littoral : les plages des Salines, de Saint-Félix et la Poudrière, un espace moins connu entre la zone des hôtels et le quartier de Grand Baie. Le Conservatoire du littoral intervient d'ailleurs sur ces derniers sites.

À terme, nous voulons permettre la découverte de ces espaces tout en les valorisant dans le respect de l'identité de chaque site. Nous priorisons ceux de Poucet et de la ravine de Chemin Pavé pour lesquels le programme de gestion et les travaux assortis doivent vraiment être une carte de visite pour la ville sur le plan des bonnes pratiques et de l'aménagement.

## La population du Gosier peut-elle avoir un rôle à jouer dans ce programme ?

La population est au cœur du projet car c'est pour elle et avec elle que les choses sont faites pour une connexion de notre société à l'écologie, à la biodiversité, dans cette ambiance de transition écologique que nous appelons de nos vœux. Nous ne voulons pas d'une écologie punitive mais plutôt d'une écologie participative qui écoute, inspire et qui co-construit Le Gosier. C'est le challenge que nous nous sommes lancés.



« Nous ne voulons pas d'une écologie punitive mais plutôt d'une écologie participative qui écoute, inspire et qui co-construit Le Gosier », explique Rebecca Belleval, 7<sup>e</sup> adjointe au maire en charge du programme « Territoires engagés pour la nature ».

## Le Gosier reconnu par un jury régional

« Territoires engagés pour la nature » est un programme national, initié par l'Office français de la biodiversité, sous l'impulsion de la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016. Son objectif est de mobiliser des équipes, des entités (collectivités, entreprises, associations) autour de cette question. Pour les collectivités, l'idée est d'intégrer cet enjeu dans tous les champs des compétences qui sont les leurs (urbanisme, espaces verts, culture, éducation, etc.).

La Ville du Gosier a été reconnue « Territoires engagés pour la nature » sur la foi du programme d'actions qu'elle a présenté à un jury régional. Cette reconnaissance a été accordée pour trois années ainsi que sur d'autres territoires de la Guadeloupe. Ainsi, les Villes de Morne-à-l'Eau, Saint-Claude, Gourbeyre et la communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre sont elles aussi engagées. Le programme a débuté en 2020 avec la mobilisation d'experts pour aider la collectivité à monter ses projets et mobiliser des financements.



Ville du Gosier  
67, Boulevard du Général de Gaulle  
97190 Le Gosier  
0590 84 86 86  
courrier@villedugosier.fr

www.villedugosier.fr  
📍 Ici le Gosier  
🌐 villedugosier  
📱 VilleduGosier  
🏠 Ville du Gosier